

Médiévales

Langues, Textes, Histoire

63 | automne 2012 :
Philosophies morales
Notes de lecture

Sébastien NADOT, *Rompez les lances ! Chevaliers et tournois au Moyen Âge*

Paris, Autrement, 2010, 216 p. (Collection Mémoires/Culture, n° 155)

LOÏC CAZAUX

p. 173-176

Texte intégral

Texte intégral en libre accès disponible depuis le 15 janvier 2013.

- Si les tournois et les joutes sont enracinés, avec leur cortège de stéréotypes, dans l'imaginaire de la chevalerie médiévale, les travaux historiques sur le sujet restent étonnamment peu nombreux. Cette synthèse apparaît donc bienvenue et doit être saluée comme telle. Auteur en 2009 à l'EHESS d'une thèse sur *Les joutes, emprises et pas d'armes en Bourgogne, Castille et France (1428-1470)*, S. Nadot élargit ce premier champ de recherche en publiant une histoire du tournoi du XII^e au XVI^e siècle. Postulat qui le conduit à assimiler ces affrontements armés de plus en plus codifiés à une pratique sportive investie de l'idéal chevaleresque. L'auteur, agrégé d'EPS, reprend ici le point de vue de Georges Duby qui, dans son livre toujours essentiel sur Guillaume le Maréchal (1984), liait le tournoi à une sorte de sport chevaleresque, simulacre de la « vraie guerre » et garantie pour ses champions d'une grande renommée. Pour Duby, les tournois furent au XII^e siècle un moyen pour la haute aristocratie du Nord du royaume de France de trouver l'appui de la chevalerie en lui offrant le divertissement qu'elle préférait : pratique physique donc, mais fondée sur de solides principes de reconnaissance et d'identité nobiliaire. Au-delà cependant, S. Nadot inscrit l'évolution des tournois et des joutes, « racines oubliées des jeux sportifs contemporains », dans une histoire générale et diachronique du sport. Il reprend ainsi le débat déjà ancien sur l'interprétation socioculturelle des pratiques physiques et sur leur éventuelle contingence historique. En cela, le travail de S. Nadot s'intègre à une discipline et à des problématiques historiographiques en développement depuis deux décennies. En

témoigne aussi l'ouvrage de B. Merdrignac sur *Le Sport au Moyen Âge* (Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2002), qui livre une intéressante réflexion sur les significations médiévales du « corps en mouvement » auquel le lecteur pourra se référer avec profit.

- 2 Au cours de cinq chapitres et en s'appuyant sur les sources littéraires, normatives ou théoriques, S. Nadot retrace l'histoire des tournois, depuis « les premiers coups de lance du XII^e siècle » jusqu'au « spectacle du XV^e siècle » et ses derniers feux du XVI^e siècle. Si l'ouvrage est destiné à un public élargi, il mobilise les travaux principaux sur le sujet et offre une réflexion d'ensemble émaillée d'études de cas ou de biographies. Des cartes et illustrations, un lexique, un index des noms assorti de notices et une bibliographie complètent cette analyse chronologique.
- 3 L'évolution des tournois se traduit par une individualisation et une codification croissante des combats. Attestés dans les sources du Nord du royaume de France à partir du début du XII^e siècle, mais peut-être antérieurs, ils se caractérisent comme des affrontements collectifs armés proches de la guerre. Consacrant la tactique de la charge frontale lance baissée, dont l'usage se généralise depuis la fin du XI^e siècle, ils mobilisent ces mêmes hommes d'armes à cheval, spécialistes de la guerre, qui gravitent alors dans l'entourage des princes ou des sires – trois mille au tournoi de Lagny en 1183. Le combat entre les deux camps apparaît comme une métaphore de la bataille, depuis le choix du « champ » où se livrait le tournoi et dont le vocabulaire était emprunté à celui des jugements de Dieu, jusqu'aux modalités de l'engagement : d'une durée d'un à deux jours, souvent sur les confins des principautés, et pendant lesquels il convenait de multiplier les rançons. Vecteur d'émulation et d'intégration politique pour les jeunes chevaliers, les tournois favorisaient pour les grands barons le développement des clientèles vassaliques et le renforcement des liens interpersonnels. Ils exaltaient une sociabilité et une hiérarchie nobiliaires dont les fondements culturels se mettaient parallèlement en place. Les romans courtois s'en firent largement l'écho et contribuèrent à l'insertion de cette pratique parmi les valeurs et modèles de comportement propres à la culture aristocratique.
- 4 La régularisation des tournois s'accompagna de la mise en place d'une réglementation. Réglementation interne d'abord : il s'agissait pour leurs organisateurs d'en faciliter le déroulement alors que des tournoyeurs « experts », circulant de place en place, apparaissaient – seize tournois pour Guillaume le Maréchal de 1175 à 1190. Réglementation par les pouvoirs souverains surtout : le phénomène s'intégra au processus de normalisation des pratiques et comportements militaires défendu par les monarchies et l'Église. Après 1130, les conciles publièrent une série d'interdictions de tournois. Alors que s'éteignaient progressivement les derniers feux de la paix et de la trêve de Dieu, la pratique ne faisait pas bon ménage avec les fonctions dévolues au chevalier chrétien dans le cadre de la guerre juste. Le pouvoir royal s'attacha parallèlement à réguler l'usage des armes par l'aristocratie au profit, notamment, de la guerre du roi. En Angleterre, en France et en Aragon, les autorisations succédèrent aux prohibitions selon les exigences du contexte militaire et politique. Loin cependant d'une volonté d'éradication, la royauté développa un discours normatif visant à encadrer des pratiques dès lors parfaitement reconnues et partagées au sein de la noblesse. À ce titre, la législation sur les tournois rejoignait celle relative aux duels et « guerres privées », avec laquelle elle tendit parfois à se confondre ensuite.
- 5 Les XIII^e et XIV^e siècles illustrent la complexification progressive de cette pratique toujours liée à l'entraînement à la guerre. Le tournoi s'affirme comme moyen de distinction aristocratique réservé aux chevaliers. L'usage des armoiries permet l'identification des groupes nobiliaires. La pratique s'individualise et se caractérise par une mise en scène de plus en plus élaborée. Face aux tournois mobilisant des « conrois » en rang serré, mais déjà lieu d'apologie de la prouesse personnelle au sein de la « mêlée », se dégage et domine peu à peu la « joute », combat équestre

singulier à la lance. L'évolution favorise la codification des gestes guerriers. Aux premières lices du champ ouvert succèdent celles, bien délimitées, conduisant les deux chevaux opposés à se faire face. Il s'agit moins de capturer l'adversaire que de le désarçonner ou de rompre sa lance contre son armure. La violence, toujours présente, se plie aux nécessités de la représentation. Le public devient un acteur essentiel, et les joutes se pensent comme des fêtes célébrant dans le cadre de grandes « tables rondes » les thèmes littéraires des romans de chevalerie. Elles se doublent d'un appareil théorique et institutionnel dont la formation est, pour des raisons sociopolitiques, supervisée par la royauté ou les princes. La création des ordres de chevalerie par ces derniers à partir du XIV^e siècle implique, pour y participer, une obligation de jouter. Et le *Livre de chevalerie* (ca 1350) tout comme les *Demandes pour la joute* (1352) du garde-oriflamme de Jean II le Bon, Geoffroy de Charny, célèbrent à côté de la guerre la pratique du tournoi. Le connétable Bertrand du Guesclin en sera un éminent représentant, fréquentant les lices dès l'âge de quinze ans.

- 6 Le XV^e siècle représente l'apogée de cette évolution, marquée par la diversification et la spécialisation des types d'affrontements, souvent parés de multiples références littéraires et d'éléments spectaculaires. C'est le temps des « emprises » et des « pas d'armes », les premières désignant le voyage entrepris par le chevalier en quête d'adversaires pour jouter, les seconds s'apparentant à un simulacre de défense d'un lieu contre celui qui voudra bien relever le défi. La renommée construite ou préservée garantit l'accès au prince ou au roi. L'affrontement obéit à des règles précises, rassemblées dans des traités tel le *Doctrinal de los caballeros* (ca 1445). Ses résultats sont enregistrés et proclamés par les rois ou hérauts d'armes. Tout cela conduit à faire des joutes un événement aux implications économiques, diplomatiques et politiques.
- 7 Le tournoi restait-il monopole de la noblesse ? S. Nadot reprend ici les conclusions de l'importante thèse d'Évelyne Van Den Neste sur les *Tournois dans les villes de Flandre à la fin du Moyen Âge* (1996). La grande bourgeoisie s'y retrouvait pour tournoyer, à grand renfort d'argent et de références à la légende arthurienne. Il s'agissait pour elle de prouver sa capacité financière et culturelle à adopter le mode de vie nobiliaire. Mimétisme frappant, qui pourtant n'ébranlait pas profondément les barrières sociales. Nobles et bourgeois s'affrontaient quelquefois dans les joutes, mais ne se mélangeaient pas dans la mêlée des tournois. Il en était de même à Paris, en Italie du Nord ou pour le recrutement des sociétés de tournoyeurs dans l'Allemagne rhénane.
- 8 Le phénomène témoigne de la prégnance des tournois dans l'identité nobiliaire et de la crispation du second ordre à la fin du Moyen Âge. Face aux évolutions de l'art de la guerre, le XVI^e siècle acheva de renforcer, dans une veine parfois nostalgique, la codification de l'éthique chevaleresque. La nature des joutes s'infléchit pour dériver vers le spectacle et leur rythme s'éteint au tournant du XVII^e siècle. Si la noblesse continua de faire vivre l'idéal de la chevalerie, c'était alors au travers d'autres modèles plus adaptés aux pratiques et aux armes du temps. Moins que de « rompre les lances », il s'agira alors de *Croiser le fer*, pour reprendre le titre du beau livre de Pascal Briost, Hervé Drévilion et Pierre Serna sur la culture de l'épée dans la France moderne (2002).

Pour citer cet article

Référence papier

Médiévales 63, automne 2012, p. 173-176

Référence électronique

Loïc Cazaux, « Sébastien NADOT, *Rompez les lances ! Chevaliers et tournois au Moyen Âge* », *Médiévales* [En ligne], 63 | automne 2012, mis en ligne le 15 janvier 2013, consulté le 15 février 2013. URL : <http://medievales.revues.org/6894>

Auteur

Loïc Cazaux

Droits d'auteur

Tous droits réservés